

# Communiqué



Fédération des producteurs  
de pommes du Québec  
Affiliée à l'UPA

<b>Agents autorisés</b> Membres du conseil d'administration de la FPPQ Association des emballeurs de pommes du Québec M <sup>me</sup> Sophie Perreault, AQDFL.	<b>Représentants des chaînes</b> Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie Métro Sobey's M. Yvon Laurin. Ass. Prop. des fruiteries du Québec M. Alfredo Cadario, coordonnateur Table filière pomme
---	--

## 7 juillet 2009

### Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2009



Le 7 juillet 2009, à la suite d'une rencontre, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont déterminé les dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le jeudi selon les nouveaux circulaires des chaînes alimentaires.

<b>JUILLET</b>		9	16	23		
			Lodi Jaune transp.	Lodi Jaune transparente	Jaune transp. Rouge hâtive	
<b>AOÛT</b>		6	13	20	27	
	Jaune transparente Rouge hâtive Vista Bella		Vista Bella Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared	
<b>SEPTEMBRE</b>		3	10	17	24	
	Sunrise Paulared		Sunrise Paulared Lobo	Paulared Lobo	Paulared Lobo McIntosh Honey Crisp Gala	
<b>OCTOBRE</b>		1	8	15	22	29
	Lobo McIntosh Spartan Honey Crisp Gala		Lobo McIntosh Spartan Honey Crisp Gala Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honey Crisp Gala Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honey Crisp Gala Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honey Crisp Gala Empire Cortland

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés.**

**PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES :** Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

### PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le 3 août 2009 à 13 h 15 dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

**Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265**

**Diane Allie**  
Fédération des producteurs de pommes du Québec